



Delémont, le 27 mars 2024

PARLEMENT JURASSIEN  
GROUPE SOCIALISTE

## Question orale

Merci Madame la présidente,  
Mesdames, Messieurs les ministres,  
Chers collègues,

La nouvelle version du *Plan de prévention du bruit dans l'environnement de l'aéroport de Bâle-Mulhouse* pour les années 2024-2028 est disponible sous forme de projet - enquête publique en France à travers la Préfecture du Haut-Rhin.

Les riverains du côté suisse de l'EuroAirport peuvent participer à cette consultation. Le canton du Jura est visé puisque la région du val Terbi est particulièrement concernée par le bruit de l'EuroAirport avec l'ILS 34, soit l'approche des avions par le sud. Pour information, le délai de consultation publique échoit le 15 avril 2024.

Ma question est simple : le Gouvernement a-t-il été informé de cette consultation et, si non, va-t-il s'inviter dans le processus initié par l'Etat français ?

Je remercie le Gouvernement de sa réponse.

Patrick Cerf  
Député PS